

L'exil un phénomène en quête de communication.

Les études de communication ont remarqué que la mondialisation a généré un renouveau de ses objets : les messages étant transmis plus facilement ceux-ci entraînent de nouveaux usages et pratiques des médias¹⁷², mais la mondialisation vient également renouveler les études des rencontres interculturelles¹⁷³ et des partages mondiaux. Notre objet de recherche est dépendant de la généralisation des déplacements de population au cours du XXe siècle et de son caractère croissant dans le XXIe siècle. Nous souhaitons placer ces déplacements au cœur de notre recherche, puisque comme le note Paul Rasse, ils deviennent un enjeu de

¹⁷² BADILLO, Patrick-Yves, PROULX, Serge Proulx, « Mondialisation de la communication, à la recherche du sens perdu », in FARCHY, Joëlle, FROISSART, Pascal (dir.), *Economie et communication*, Hermès, La Revue, vol. 44, no. 1, 2006, pp. 47-54.

¹⁷³ Voir à ce propos DEWITTE, Philippe (dir.), *Migration.com*, n° 1240, Hommes et Migrations, nov.déc 2002 dont l'intérêt porte sur le renouvellement des pratiques migratoires à l'heure d'internet.

compréhension du contemporain.

L'homme voyage comme jamais auparavant, même quand il reste immobile, et cela conduit aussi à stimuler de vrais déplacements en voiture, en avion, en quête de l'autre, pour des rencontres de courte durée, mais toujours fortes et stimulantes. Les affiliations en communautés sont momentanées ; l'homme libre écartelé, à l'identité incertaine, fragmentée, passe de l'une à l'autre, avant de poursuivre sa course solitaire.¹⁷⁴

À la lecture de cet extrait, il est possible de se demander si l'exilé se déplace de la même façon que le voyageur, si l'on lui ôte sa dimension pathétique. En effet, l'exilé rencontre l'autre, mais cette rencontre s'installe dans la durée. Peut-être même que l'exilé ne s'installe dans une fixité désirée uniquement lorsqu'il ne rencontre plus l'autre, mais le découvre comme un « même ». En outre, l'exil génère également des affiliations en communautés et expose l'individu qui en est acteur à une « identité incertaine », s'exprimant, au minimum, par une définition de soi duelle entre le territoire d'origine et celui d'arrivée. Enfin, l'exilé semble également être celui qui poursuit sa route en tant que solitaire, mais l'exil n'est-il pas un mouvement qui cherche à refonder une communauté et donc à fuir la solitude ? Ainsi l'exil est-il un voyage paroxystique, ou expose l'individu à une situation différente ? L'ensemble de ces questionnements montre qu'avant de pouvoir étudier des exils spécifiques, il faut revenir sur la définition même que nous attribuons à ce vocable, définition qui permettra de stabiliser notre objet d'enquête, mais également d'éclairer la position spécifique qu'occupe l'exilé dans la mondialisation des déplacements. Devenant mondialisé, l'exil acquiert une dimension polysémique¹⁷⁵ décrivant des parcours tels que celui de l'apatride fuyant la guerre, ou de l'expatrié¹⁷⁶ choisissant de

¹⁷⁴ RASSE, Paul, *La rencontre des mondes*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 311.

¹⁷⁵ « La liste, non exhaustive, comprendrait : exilés, étrangers, émigrés, immigrés, migrants, issus de l'immigration, expatriés, rapatriés, déplacés, déracinés, réfugiés, demandeurs d'asile, clandestins, sans-papiers, apatrides, bannis, proscrits, parias, errants, exclus, disparus, refoulés, déportés, relégués, réprouvés, fugitifs, personae non gratae, Gastarbeiters, boat people, aliens, border crossers, noncitizens, nomades, cosmopolites, métèques. » NOUSS, Alexis, « L'expérience de l'exil », FMSH-WP-2013-43, septembre 2013, p.4.

¹⁷⁶ WAGNER, Anne-Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation: une immigration dorée en France*, Presses universitaires de France, Paris, 1998.

réaliser son ascension économique dans un autre pays. Ainsi, comme le note Kołakowski, l'exil en recouvrant une pluralité de destins tend à perdre son caractère marquant d'une expérience singulière et se distingue, dès la guerre froide, de sa définition antique.

Many voluntary exiles from tyrannical regimes cannot rid themselves of a feeling of discomfort. [...] A certain ambiguity is therefore unavoidable, and it is impossible to draw up any hard-and-fast rules to distinguish justifiable from unjustifiable self-exile.¹⁷⁷

Cependant cet accroissement des exils mondiaux à partir de la seconde moitié du XXe siècle ne doit pas nous contraindre à une étude synchronique. L'exil s'inscrit dans un réseau sémantique vaste, son histoire parcourt l'ensemble de la culture occidentale, aussi bien au sein de ses textes fondateurs¹⁷⁸ que dans les ouvrages littéraires consacrés comme référence. D'Ovide pleurant la perte de sa patrie, à Du Bellay pleurant la perte de son Anjou natal, aux migrants parcourant de nos jours l'Europe¹⁷⁹, « l'expérience de l'exil »¹⁸⁰ est une de ces expériences qui dispose d'une histoire sémantique longue. En outre, en Europe médiane l'exil post-seconde guerre mondiale est précédé d'une longue histoire d'exils qui sont parfois devenus des mythes constituant des communautés imaginaires nationales : les cas de Mickiewicz ou de Chopin pour la Pologne semblent exemplaires¹⁸¹. Ce phénomène divers, chaque fois singulier, conduit pourtant à l'établissement d'une sphère de communication entre l'ensemble des

¹⁷⁷ « Beaucoup d'exilés volontaires des régimes tyranniques ne peuvent s'extraire d'un sentiment d'inconfort. Une certaine ambiguïté est inévitable, il est impossible de tracer les critères de démarcations pour distinguer un auto-exil justifié d'un autre injustifié » KOLAKOWSKI, Leszek, cité par John Neubauer, Borbala Zsuzsanna Török (eds.), *The exile and the return of writers from east-central Europe : a compendium*, Walter de Gruyter, Berlin, 2009, p.8.

¹⁷⁸ Le livre de l'Exode, second livre de l'Ancien Testament, narre l'exil hors d'Egypte des hébreux sous la conduite de Moïse

¹⁷⁹ Le film *Welcome* de Pierre Loiret explore la difficile expérience de l'exil qui entre rejet de la société et volonté d'accès en Angleterre et faite de mise en relation et de vécu intime d'une expérience singulière.

¹⁸⁰ En choisissant le terme d'expérience de l'exil, nous rejoignons la volonté d'Alexis Nouss de rénover l'approche de l'étude de l'exil afin de faire réapparaître la figure de l'exilé et à ne plus le laisser disparaître au sein de flux. « Penser l'exil, travailler sur ses diverses manifestations en tant qu'expérience, c'est-à-dire dans une dimension à la fois individuelle et collective, recentre sur le réel les discours traitant de la migration qui, à coup de statistiques et d'analyses économiques, effacent le sujet migrant ou le neutralisent dans ses potentialités d'acteur politique. » NOUSS, Alexis, « L'expérience de l'exil » *op.cit.*, p.4.

¹⁸¹ Voir à ce propos : DELAPERRIERE, Maria, « Paris comme catalyseur de la vie culturelle et artistique des polonais (1918-1939) », *Paris « capitale culturelle » de l'Europe centrale ?*, *op.cit.*, p. 137-150.

migrants du XXe siècle. Edward Saïd, exilé des impérialismes coloniaux, dans ses *Reflections on exile* reprend à son compte les propos de Georges Steiner, exilé juif, pour délivrer ce constat.

Our age – with its modern warfare, imperialism, and the quasi-theological ambitions of totalitarian rulers – is indeed the age of the refuge, the displaced person, mass immigration.¹⁸²

Ainsi, si la mondialisation et le développement des NTIC ont renouvelé les usages et les pratiques migratoires¹⁸³, nous pensons qu'une seconde modification est introduite au sein de la mondialisation. En effet ce phénomène, en devenant mondial et en s'intensifiant, a acquis une telle densité sémantique qu'il semble complexe de pouvoir limiter sa définition à une seule constante. Cependant, en guise de première définition, nous distinguerons l'exil du voyage en ce qu'il suppose un arrachement à sa communauté d'origine du fait de facteurs extérieurs et que le mouvement de départ est suivi de celui de l'installation dans une durée et dans le temps de l'habitation et non seulement de la découverte. L'exil est un phénomène dual : il contient en lui à la fois les sèmes de l'exclusion, du départ ; tout en se réalisant par l'intégration et l'arrivée dans une terre d'accueil. Cette duplicité se renforce puisqu'en même temps qu'il concerne une large partie de l'Humanité, il est également, à chaque fois, vécu dans son caractère individuel. Aucun exil ne se ressemble, pourtant ils contiennent en eux les mêmes germes. De ce fait, comment étudier ce phénomène paradoxal contenant en lui une thèse et son antithèse : individu/ communauté, départ/arrivée, rupture du dialogue/ entrée en communication, etc. ?

Du stéréotype au prototype : la relation de l'exilé avec les membres de la communauté rejointe.

Selon nous, si l'exil se distingue du voyage c'est en partie parce qu'il suppose une installation dans le pays d'arrivée, aussi l'exil implique la mise en place d'une relation avec la

¹⁸² « Notre époque – avec ses guerres modernes, son impérialisme, et ses dirigeants aux ambitions quasi-totalitaires- est en effet l'époque des réfugiés, des personnes déplacées, de l'immigration de masse. » SAID, Edward, *Reflections on exile : and other literary and cultural essays*. Granta Books, 2001.1, p.136

¹⁸³ DIMINESCU, Dana, « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies. » in DEWITTE, Philippe (dir.), *Migration.com*, Hommes et migrations, vol. 1240, no 1, 2002, p. 6-9.

communauté d'accueil. Afin de spécifier notre étude sur l'ethos exilique et la relation avec le public de la communauté rejointe, il faut, selon nous, revenir sur la position communicationnelle singulière qu'occupe l'étranger au sein de la scène communicationnelle. Notre conduisons notre travail en lien avec les chercheurs de l'École de Chicago¹⁸⁴ qui ont souhaité s'interroger sur la figure de l'étranger et la position singulière qu'il habite. Nous ouvrons notre travail sur la définition de la place de l'exilé dans la communauté française par l'évocation du texte de G. Simmel « Digressions sur l'Étranger »¹⁸⁵. Il fait reposer la condition d'étranger non pas tant sur un rapport territorial, que sur un rapport relationnel fait de distances et de proximités au sein du groupe rejoint.

Les relations spatiales ne sont que la condition, d'une part, et le symbole, d'autre part, des relations humaines. Ainsi, l'étranger dont nous parlons ici n'est pas ce personnage qu'on a souvent décrit dans le passé, le voyageur qui arrive un jour et repart le lendemain, mais plutôt la personne arrivée aujourd'hui et qui restera demain, le voyageur potentiel en quelque sorte : bien qu'il n'ait pas poursuivi son chemin, il n'a pas tout à fait abandonné la liberté d'aller et venir. Il est attaché à un groupe spatialement déterminé ou à un groupe dont les limites évoquent des limites spatiales, mais sa position dans le groupe est essentiellement déterminée par le fait qu'il ne fait pas partie de ce groupe depuis le début, qu'il y a introduit des caractéristiques qui ne lui sont pas propres et qui ne peuvent pas l'être.¹⁸⁶

En distinguant l'étranger du voyageur, Simmel introduit une distinction que nous faisons nôtre dans cette thèse. En effet, en étudiant le voyageur nous serions conduits à nous intéresser aux relations faites d'exotismes et de découvertes de l'autre, au contraire, notre recherche sur l'exil entend s'intéresser à l'habitabilité et à la mise en place d'une relation durable avec les membres de la communauté rejointe. Ainsi, la relation et la position vis-à-vis du groupe rejoint ne sont pas les mêmes de l'instant de la rencontre à l'installation dans une relation ayant pour but de

¹⁸⁴ Nous évoquerons également, le cas échéant, les travaux d'Alfred Schütz sur l'expérience de l'exil.

¹⁸⁵ SIMMEL, Georg, « Digressions sur l'étranger », in GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac, *Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Editions du Champ urbain, Paris, 1979, pp. 53- 59.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 53.

créer un partage. La position dans le groupe devient alors un objet de négociations pour que l'extériorité ne soit pas un facteur d'exclusion, mais permette une intégration spécifique. C'est d'ailleurs selon cette distinction que nous parlons d'auteurs exiliques et non de participants à la littérature migrante. Comme le remarque Alexis Nouss¹⁸⁷, une analyse linguistique permet d'opérer la différence entre le migrant et l'exilé. Si le participe présent marque une action toujours en cours, le migrant est toujours en migration, l'usage du participe passé pour définir l'exilé, quant à lui, démontre que le mouvement s'arrête pour s'installer dans une habitation particulière. Notre thèse entend s'intéresser à l'installation, plus qu'au voyage migratoire. La spécificité de l'installation de l'exilé au sein de sa nouvelle société repose, selon Simmel, sur le fait qu'il dispose d'un regard objectif en son sein, il est celui qui n'est pas héritier des valeurs transmises dans la culture et peut donc les observer selon un regard extérieur¹⁸⁸. Ce que relève Simmel et qui viendra marquer constamment notre étude est ce rapport de distance-proximité qui marque la position de l'étranger dans sa nouvelle communauté. Si l'étranger est reconnu, contrairement au barbare¹⁸⁹, il est toujours menacé par une possibilité d'exclusion ou d'effacement de sa singularité.

Entre proximité et distance, surgit une tension particulière dès lors que la conscience que la communauté est tout à fait générale fait ressortir ce qui fait qu'elle ne l'est pas. Lorsque l'étranger est d'un pays, d'une ville, d'une race différents, ses caractéristiques individuelles ne sont pas perçues : on ne fait attention qu'à son origine étrangère, qu'il partage avec beaucoup d'autres. C'est pourquoi nous ne considérons pas les étrangers véritablement comme des individus, mais surtout comme des étrangers d'un type particulier : l'élément de distance n'est pas moins général, en ce qui les concerne, que l'élément de proximité.¹⁹⁰

¹⁸⁷NOUSS, Alexis, « Dessine-moi un migrant », Valise n°1, FMSH, https://www.canal-u.tv/video/fmsh/valise_n_1_dessine_moi_un_migrant.25259

¹⁸⁸ SIMMEL, Georg, « Digressions sur l'étranger », *op.cit.*, p. 56.

¹⁸⁹ « Il y a par ailleurs un autre type d'étrangeté qui exclut cette communauté fondée sur des similitudes générales par-delà les parties : c'est le cas typique du rapport des Grecs aux Barbares, mais c'est le cas aussi à chaque fois que ce sont précisément les attributs généraux, ceux que l'on prête à l'espèce ou à l'humanité, que l'on refuse aux autres. Mais alors ce terme d' « étranger » n'a plus aucun sens positif : le rapport à l'étranger devient un non-rapport, et il n'a plus rien à voir avec notre propos, puisqu'il n'appartient même pas au groupe. » *Ibid*, p. 58.

¹⁹⁰ *Ibid*, p. 59.

Dès que l'on traite l'exilé comme un étranger, les problématiques d'incommunication réapparaissent : elles reposent cette fois-ci sur l'effacement de la singularité au profit d'une perception d'autrui au travers de la généralité, d'une catégorisation opérée au travers de sèmes territoriaux. Ainsi l'habitation et la relation individuelle lui seraient refusées, puisque son énonciation ne serait valable que dans le cas où elle se produirait au nom du groupe quitté par l'exil. Notre recherche doit donc s'intéresser à la façon dont une singularité exilique, base de toute communication réelle et *a fortiori* dans le cas de la littérature, puisse émerger sans être réintroduite dans l' « erreur carcérale de l'identité »¹⁹¹.

Cependant, cette advenue d'une singularité au sein d'un nouvel espace communicationnel ne se fait pas sans limites et sans restrictions afin de pouvoir être comprise et reconnue. Ces limitations proviennent de la position problématique qu'occupe l'exilé. Alexander Frame définit la spécificité de la position de l'étranger dans la communauté rejointe comme reposant sur la nécessité qu'a celui-ci à faire advenir une identité et une relation qui se construit de façon intersubjective, puisque celle-ci doit permettre une prévisibilité nécessaire à la communication, tout en permettant de faire valoir la « compétence interactionnelle » d'autrui.

Pour être accepté en tant que sujet dans l'interaction, chaque individu doit assumer la responsabilité de ses actes et des propos qu'il avance, prouver qu'il sait respecter les rites en vigueur dans l'interaction, et se montrer capable de s'intégrer dans la visée des objectifs conversationnels communs que les participants se fixent. Le fait qu'ils acceptent un individu en tant que sujet signifie que les autres le croient capable de *performer* cette subjectivité.¹⁹²

Ainsi, le discours de l'étranger avant que de devenir un objet de discussion est avant tout une « épreuve de justice » au sein de laquelle l'individu exilique doit démontrer qu'il connaît la « partition culturelle » de l'espace rejoint, et qu'il est un locuteur valable. Ainsi l'un des enjeux

¹⁹¹ BECK, Ulrich, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Aubier, Paris, 2006, p.53.

¹⁹² FRAME, Alexander, *Communication et interculturalité : cultures et interactions interpersonnelles*, Hermès Lavoisier, Paris, 2013, p. 63.

de la communication et de la construction de cet ethos particulier consiste à dépasser le « stigmaté »¹⁹³ de l'étranger, afin de pouvoir être perçu comme locuteur valable.

En outre, la relation avec un autrui-étranger est également soumise au processus de stéréotype et de catégorisation. Si les stéréotypes agissent comme des initiateurs de la rencontre culturelle c'est-à-dire qu'ils permettent à une première rencontre de se dérouler¹⁹⁴, si ceux-ci sont reproduits au cours de la communication, ils tendent à figer la relation et à réifier l'identité du locuteur exilique qui, une fois de plus, se verra nier sa singularité et sera réintroduit dans un schème global dépendant de son origine territoriale. Aussi, l'un des terrains d'enquête consiste en l'étude du ré-emprunt des stéréotypes par les exilés afin de produire une resémentation de ceux-ci dans le but de dépasser la première rencontre interculturelle. La relation avec autrui se partage sur un axe en fonction de la « différenciation et la particularisation »¹⁹⁵. Alexander Frame détache quatre considérations de la position d'Autrui : celle du barbare¹⁹⁶, du stéréotype¹⁹⁷, du prototype individualisé¹⁹⁸ et celle du sosie culturel¹⁹⁹. Ces quatre figures de représentations d'Autrui supposent à chaque fois une relation singulière avec l'étranger qui vient moduler les communications potentielles avec celui-ci. Néanmoins, comme le note Alexander Frame ces représentations ne sont pas figées, mais ouvertes à une évolution dans le temps, le récepteur adapte son image d'Autrui en fonction des relations passées qu'il a avec lui et des déviations qu'il rencontre dans le comportement d'autrui par rapport à son modèle classificatoire. Le modèle théorique proposé par Alexander Frame nous permet de nous poser trois questions dans le cas du corpus que nous traitons : quelle est la représentation pré-discursive des auteurs de la francophonie choisie ? Quel est le modèle représentationnel qu'ils

¹⁹³ *Ibid*, p. 65.

¹⁹⁴ « Comment aborder l'Autre, si ce n'est au travers d'un certain nombre d'idées toutes faites ? On ne peut aborder l'Autre en faisant fi de tous les mécanismes cognitifs qui permettent de l'identifier. » WOLTON, Dominique, *La dernière utopie. Naissance de l'Europe démocratique*, Flammarion, Paris, 1993, p. 382, cité par FRAME, Alexander, *Communication et interculturalité, op.cit.*, p. 75.

¹⁹⁵ « La discussion qui précède s'est bâtie autour de deux variables qui caractérisent la manière dont on approche l'étranger dans une interaction : la différenciation et la particularisation. Ces variables forment deux axes d'un « espace représentationnel de l'Autre », dont le découpage permet de postuler l'existence de quatre figures types ou « modalités de représentation », dont chacune comporte des attentes propres par rapport à la nature des relations intersubjective. » *Ibid*, p. 80.

¹⁹⁶ « Le barbare représente l'altérité incompréhensible. Sous le regard ethnocentrique normatif de l'individu, l'imprévisibilité est son seul trait prévisible, et semble même absolue. » *Ibid*, p. 83.

¹⁹⁷ « Cette modalité de représentation implique une prise en compte de la différence de l'Autre, tout en le réduisant au stéréotype (procédé d'« étiquetage »). » *Ibid*, p. 81.

¹⁹⁸ « Le prototype individualisé est une représentation adaptée à l'Autre en tant qu'individu particulier au sein d'un groupe culturel différent. » *Ibid*, p. 82.

¹⁹⁹ « Lorsque l'individu considère l'Autre comme son sosie culturel, il ne prend pas en compte son appartenance culturelle différenciatrice, mais l'assimile à son propre groupe (procédé de « similarisation »). » *Ibid*, p. 82.

souhaitent adopter? Quelles déviations mettent-ils en place afin de pouvoir combler cette faille entre la représentation pré-discursive de leur parole et celle qu'ils souhaitent adopter ?

Comme nous le voyons, la relation dialogique que tissent les auteurs de la francophonie choisie d'Europe médiane avec le public de réception n'est jamais une relation qui apparaît *ex nihilo*, mais elle est toujours une relation prise dans un espace social fait de représentations. Il apparaît donc nécessaire pour comprendre les évolutions de cette relation de s'intéresser aux visages pré-discursifs dont sont parés ces auteurs avant de prendre la parole. Guillaume Le Blanc dans l'ouvrage *Dedans, dehors : la condition de l'étranger*²⁰⁰, qu'il inscrit dans la lignée des travaux de Butler²⁰¹, met en avant le fait que la communication exilique habite un espace hors-cadre avant de se prononcer, cette particularité de la communication exilique dépend de l'acte de catégorisation pré-discursive.

Toutes celles et tous ceux qui ne sont pas inscrits dans les cadres d'habitation des identités et qui se voient ainsi expulsés dans Hors-Champ. Sortir des cadres, c'est être défait comme sujet recevable, c'est devenir quelqu'un d'*inadmissible*, dont la voix est en cours d'effacement, soupçonné d'être une voix de faussaire. L'étranger est alors un tout-le-monde qui a cessé de l'être faute d'être conforme aux normes de la nation.²⁰²

Comme nous l'avons vu précédemment, une communication ne peut se produire si elle n'est pas intégrée à un cadre de compréhension qui lui confère des règles d'interprétation et d'interaction. Or le sujet exilique semble habiter cet espace hors-cadre puisqu'il se défait du cadre communautaire de sa naissance pour parvenir dans un nouveau cadre. Cependant, ce mouvement d'intégration n'est jamais un acquis, mais dépend d'une logique de reconnaissance de cette demande d'acceptation de la parole selon le nouveau cadre d'interaction. Si dans l'« ordre du discours », la notion d'étranger fonctionne comme une interpellation et conduit à une exclusion de l'espace communicationnel classique, nous faisons l'hypothèse que par les ressources discursives, les exilés peuvent quitter cet espace sans relation. Au travers de

²⁰⁰ LE BLANC, Guillaume, *Dedans, dehors : la condition de l'étranger*, Seuil, Paris, 2010.

²⁰¹ Nous revenons dans notre première partie sur les propos que Judith Butler tient sur le récit de soi et tentons de nous en distinguer par l'apport des études canadiennes de la philosophie du moi. Voir p. 174.

²⁰² *Ibid.*, p.12-13.

déviations discursives aptes à leur faire quitter l'identité d'étranger, ils peuvent se recouvrir d'une identité relationnelle à partir de laquelle leur parole sera reconnue comme valable. Prendre en compte la catégorisation pré-discursive revient donc à montrer que c'est à partir d'une situation ouverte à l'incommunication que les discours des exilés prennent racine et que c'est par ces discours qu'ils parviennent à établir un cadre dans lequel leur parole pourra être reconnue. Aussi, cette idée nous conduit à interroger un thème classique des études migratoires : celui de l'intégration. Néanmoins, nous ne parlerons pas principalement d'intégration sociale, mais plus d'intégration discursive : c'est-à-dire la capacité des énonciateurs exiliques à inscrire leurs paroles dans un cadre de reconnaissance accepté par les récepteurs de ces discours. À partir des travaux de Pascale Casanova²⁰³ sur l'organisation du champ littéraire qui fonctionne comme une microsociété, il nous faudra interroger la capacité des auteurs à se servir de la médiation littéraire pour quitter cet espace liminal qu'est celui de la catégorisation d'étranger. En outre, ce dépassement de la catégorie d'étranger se produit-il par la mise en place d'une identité pensée comme membre de la communauté culturelle, ou se produit-il par l'émergence d'une identité concurrente à celle d'étranger : par exemple celle d'auteur ? En effet, la « complexité identitaire »²⁰⁴, nous conduit à voir qu'un individu ne peut jamais être astreint à une seule identité : aussi l'intégration du champ littéraire se fait-elle en fonction d'une identité territoriale redéfinie, ou en fonction d'une prévalence d'une autre identité qui suppose une autre logique de catégorisation ? Cette concurrence dans les logiques identitaires et dans les définitions de soi est-elle reconnue par le public de réception ou suppose-t-elle le retour d'une incommunication qui porterait sur les catégorisations divergentes des voix exiliques ?

De la migration à l'exil : de l'étude de flux à celle de visages.

De l'ensemble de ces questions surgit une hésitation méthodologique et théorique : comment observer le travail d'inscription des auteurs au sein de la société d'accueil ? Sur quel terrain doit porter notre enquête ? Que faut-il observer ? Nous pensons que ces hésitations d'orientations peuvent être résolues par la distinction d'une considération de ces auteurs comme

²⁰³ CASANOVA, Pascale, *La république mondiale des lettres*, Seuil, Paris, 1999.

²⁰⁴ FRAME, Alexander, *Communication et interculturelité*, *op.cit.*, p. 91.

des migrants ou comme des exilés. Aussi, nous souhaitons inscrire notre travail de recherche dans la démarche initiée par Alexis Nouss²⁰⁵ ayant pour but de « redonner son nom à l'exilé »²⁰⁶. Cette volonté consiste à ne plus étudier la personne exilique au sein de l'étude de flux, mais d'étudier ce que cette expérience a de singulier et notamment par une concentration sur le visage de l'exilé, ainsi que son habitabilité. Le recours aux études historiques nous permet de comprendre la distinction que nous souhaitons produire entre une étude se concentrant sur les migrations et celle qui se concentre sur les aspects relationnels du parcours exilique et la façon dont celui-ci intègre sa terre d'accueil d'un point de vue relationnel. Comme nous l'avons dit précédemment, cette étude ouverte à la complexité prend racine dans le fait que ce positionnement énonciatif est toujours en lien avec des logiques qui dépassent la simple concentration sur des individus. Notre objet de recherche nécessite le recours à un regard interdisciplinaire²⁰⁷ afin de pouvoir fonder la validité de notre approche.

Le thème des migrations a été souvent traité par les études historiques²⁰⁸, tant l'exilé est dépendant de son ancrage dans les sursauts du siècle qu'il habite. En effet, les travaux décrivant le phénomène migratoire en direction des Etats-Unis²⁰⁹ et le rôle d'Ellis Island sont nombreux. Ces recherches oscillent entre la volonté d'observer les causes du départ et l'intégration dans la société d'arrivée. Il s'agit d'observer, selon la focale de ces études, la façon dont les migrants parviennent en Amérique, ainsi que la façon dont ceux-ci tentent de s'inscrire dans la société d'accueil. Les études sur la Shoah²¹⁰ et sur le déplacement des populations qui fuyaient le régime nazi ont également permis de développer notre savoir sur les flux de populations dans un monde devenant de plus en plus *mondialisé*.

En France, l'ouvrage de Gérard Noiriel *Le creuset français*²¹¹, publié en 1988, fait date et ouvre

²⁰⁵ NOUSS, Alexis, *La condition de l'exilé, Penser les migrations contemporaines*, FMSH, Paris, 2015.

²⁰⁶ NOUSS, Alexis, « Etudier l'exil », FMSH-PP-2013-09, 2013, p.7.

²⁰⁷ « L'interdisciplinarité est la reconnaissance du signe émergent de différence culturelle produit dans le mouvement ambivalent entre le discours pédagogique et le discours performatif. Elle n'est jamais la simple addition harmonieuse de contenus ou de contextes, qui accroît la positivité d'une *présence* disciplinaire ou symbolique prédonnée. » BHABHA, K., Homi, *Les lieux de culture, op.cit.*, p. 256-257.

²⁰⁸ GREEN, Nancy, *Repenser les migrations*, PUF, Paris, 2002.

²⁰⁹ CHERMAYEFF, Ivan, WASSERMAN, Fred, SHAPIRO, Mary J, (ed.). *Ellis Island: An illustrated history of the immigrant experience*, Macmillan Publishing Company, 1991.

²¹⁰ HOWE, Irving, LIBO, Kenneth, *World of our fathers: The journey of the East European Jews to America and the life they found and made*, Pocket Books, 1976.

²¹¹ NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français, Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Seuil, Paris, seconde édition 2006.

un vaste champ de recherche. Dans la préface de la seconde édition, l'auteur revient, vingt ans après, sur le parcours de cette recherche. « Les deux grands pôles de la recherche en histoire contemporaine, l'histoire sociale et l'histoire politique, ont contribué à l'émergence de ce nouveau domaine. »²¹² Ainsi, se sont développées des études se penchant sur les relations internationales notamment entre ancienne métropole et territoires décolonisés, d'autres se penchant sur la façon dont les immigrants parvenaient à s'intégrer dans la population de l'ancien centre. Néanmoins, Gérard Noiriel livre ce constat « Il ne s'agissait pas d'étudier les « immigrés », mais le *processus historique* qu'on appelle l'immigration. »²¹³ Ainsi l'ouvrage de Noiriel, du fait de ce glissement lexical, prend pour terrain d'enquête les différents textes de loi concernant les étrangers en France, ainsi que des études statistiques afin d'étudier les différentes évolutions de l'immigration en France.

En outre en 2002, Nancy Green effectue un parcours des études des migrations historiques afin de réorienter les recherches dans l'ouvrage *Repenser les migrations*²¹⁴. Elle identifie deux principales orientations méthodologiques : les recherches sur l'assimilation du migrant au sein de la société²¹⁵ qui se développent généralement à un niveau macro-scopique ; les *community studies* tentant de retranscrire la particularité des communautés exiliques et le rôle des émigrés au sein des sociétés d'accueil²¹⁶ s'accomplissant par le développement de monographie. Cette chercheuse propose de renouveler les études migratoires en réaffirmant la nécessité de la comparaison pour comprendre les migrations ; celles-ci se développent selon trois schèmes d'études : le modèle *linéaire* proposant de suivre le migrant de son départ à son arrivée, le modèle *convergent* qui choisit de comparer « les trajectoires à l'arrivée pour mieux comprendre l'insertion et ses écueils »²¹⁷, enfin le modèle *divergent* qui étudie une communauté dans les différents lieux de migrations. L'avantage de la méthode comparatiste est de « pouvoir évaluer ce qui relève du général et ce qui appartient au spécifique. »²¹⁸ Ainsi, produire une étude comparative du phénomène migratoire offre l'opportunité de saisir dans sa singularité le phénomène, pour en détacher les éléments relevant du processus exilique en lui-même. Les

²¹² *Ibid.*, p. IV.

²¹³ *Ibid.*, p. VII.

²¹⁴ GREEN, Nancy, *Repenser les migrations*, PUF, Paris, 2002.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 24.

²¹⁶ *Ibid.*, p.25.

²¹⁷ *Ibid.*, p.29.

²¹⁸ *Ibid.* p.35.

études historiques²¹⁹ permettent donc de donner la trame sur laquelle s'inscrivent les parcours individuels de migration, en montrant que ceux-ci dépendent d'une inscription dans un mouvement plus large.

Aussi, comme nous l'avons montré dans nos explications des trois sources d'incommunication, il est impossible de comprendre le positionnement énonciatif des francophones choisis d'Europe médiane, sans tenir compte de cet arrière-fond qui vient modifier les représentations eu égard aux « étrangers » d'Europe médiane parfois considérés comme « traîtres », comme « victimes » ou comme « frères européens », en fonction des événements historiques. En outre, l'étude historique des migrations permet de faire ressortir les adaptations de la société française face au problème de l'étranger, aussi le positionnement et la réception de celui-ci sont dépendants des évolutions historiques quant à la représentation de l' « étranger ». De ce fait, notre étude qui a pour volonté d'explorer le travail de négociation sémantique afin d'ouvrir une relation avec la société d'accueil ne peut se faire sans prendre en compte le contexte intellectuel singulier décrit notamment par Ralph Schor, puisque c'est en fonction du contexte que l'auteur peut parvenir à se positionner dans le champ littéraire. Notre recherche est donc grandement influencée par les études historiques sur les relations entre l'Europe médiane et la France et du réseau constitué par les chercheurs du Groupement de Recherche « Connaissance de l'Europe médiane »²²⁰ et dirigé par Antoine Marès.

Ainsi, si les études historiques permettent de détacher le système dans lequel bascule l'exilé lorsqu'il rejoint une terre d'accueil, notre étude a, elle, pour volonté de s'intéresser aux pratiques d'auteurs s'inscrivant dans un espace déjà normé afin de faire valoir leur spécificité énonciative et de générer une identité d'auteur apte à sa reconnaissance. Aussi, nous nous inspirons de la pensée de Michel de Certeau afin de comprendre cette oscillation permanente entre déterminisme historique et liberté de l'agent afin de créer un espace de parole particulier.

Comme en littérature on différencie des « styles » ou des manières d'écrire, on peut distinguer des « manières de faire » - de marcher, de lire, de produire, de parler, etc. Ces styles d'action interviennent dans un champ qui les régule

²¹⁹ Le terrain ouvert par N. Green montre l'importance du champ des études migrantes et la nécessité de faire varier les approches pour comprendre un phénomène si divers.

²²⁰ Pour une définition du projet voir : <https://cem.hypotheses.org/qui-sommes-nous/le-projet-initial-du-cem-2013>

à un premier niveau, mais ils introduisent une façon d'en tirer parti qui obéit à d'autres règles et qui constitue comme un second niveau imbriqué dans le premier. Assimilables à des *modes d'emploi*, ces manières de faire créent du jeu par une stratification de fonctionnements différents et interférents.²²¹

Si l'individu exilique²²² est pris dans le champ des migrations internationales et des relations géopolitiques, il s'en détache et par « un art de l'entre-deux, il en tire des effets imprévus »²²³, c'est-à-dire qu'à partir des règles et des normes qui parcourent l'espace communicationnel rejoint, le sujet exilique joue afin de pouvoir faire émerger une singularité. Ce jeu n'est pas indéterminé, mais permet une certaine liberté des usages. Certeau poursuit son analyse par l'assimilation des ethnies indiennes après la colonisation espagnole, et affirme qu'« ils métaphorisaient l'ordre dominant : ils le faisaient fonctionner sur un autre registre. Ils restaient autres, à l'intérieur du système qu'ils assimilaient et qui les assimilait extérieurement. »²²⁴ Aussi, cette idée peut venir nous aider à formuler notre hypothèse : l'assimilation des auteurs de la francophonie choisie d'Europe médiane ne serait-elle pas également une assimilation à un modèle intersubjectif, mais qui en même temps montre des usages différents de ce modèle ?

Ces éléments (réaliser, s'appropriier, s'inscrire dans des relations, se situer dans le temps) font de l'énonciation, et secondairement de l'usage, un nœud de circonstances, une nodosité indétachable du « contexte » dont abstraitement on la distingue. Indissociable de l'*instant* présent, de circonstances *particulières* et d'un *faire* (produire de la langue et modifier la dynamique d'une relation), l'acte de dire est un usage *de* la langue et une opération *sur* elle.²²⁵

Aussi, l'action se déroule dans un cadre qui la régule, mais celui-ci n'est jamais

²²¹ CERTEAU, *L'invention du quotidien, t.1. Arts de faire*, Folio, Gallimard, Paris, 1990, p. 51.

²²² Cette idée d'une manière de jouer et de s'exprimer a été reprise au sein du champ littéraire par Marielle Macé dans *Façons de lire, Manière d'être*, NRF, Gallimard, Paris, 2011.

²²³ CERTEAU, *L'invention du quotidien, op.cit.*, p. 52.

²²⁴ *Ibid.*, p. 54.

²²⁵ *Ibid.*, p. 56.

auto-organisateur, mais mis en action par des individus, il permet de voir émerger des marges d'action qui rendent possibles l'émergence d'une position non plus marquée par un déterminisme radical. Si le dispositif, terme que nous usons dans la définition donnée par G. Agamben²²⁶, en référence directe des travaux de M. Foucault, peut être alors identifié « à des mises en ordre qui soutiennent l'action de l'individu, il crée des effets de signification qui procure des ressources pour un autopilotage. [...] Cela signifie que si le dispositif organise et rend possible quelque chose, il n'en garantit pas cependant l'actualisation. Il fait simplement exister un espace particulier préalable dans lequel ce « quelque chose » peut se produire. »²²⁷ Aussi le dispositif est réintroduit dans une logique de construction identitaire puisqu'il « peut être compris comme des cadres aménagés de façon à soutenir cette « fabrique d'individualité »²²⁸. Le dispositif est alors cet espace de l'entre-deux puisqu'il est celui où oscillent²²⁹ déterminations sociales et désancrages individuels. C'est en conservant cette fluidité du terme que l'on peut comprendre que le dispositif²³⁰ s'il régule les manières de dire, il ne les détermine pas absolument. Le sujet, dès lors, sur-imprime à cet état du champ, son orientation, ses manières de faire, afin qu'à partir d'une expérience ancrée dans un déterminisme historique il puisse s'exprimer, dans les deux sens du terme.

Le *cadre*, ce n'est pas une matérialité, c'est un ensemble de règles, de lignes

²²⁶ « J'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler ou d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. Pas seulement, les prisons donc, les asiles [...] mais aussi, le stylo, l'écriture, la littérature, la philosophie, l'agriculture, la cigarette, la navigation, les ordinateurs, les téléphones portables et, pourquoi pas, le langage lui-même, peut-être le plus ancien. » AGAMBEN, Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Rivages Poche, Paris, 2014, p. 31.

²²⁷ PEETERS, Hugues, CHARLIER, Philippe, « Contributions à une théorie du dispositif », in JACQUINOT-DELAUNAY, Geneviève, MONNOYER, Laurence, *Mimesis imiter, représenter, circuler*, Hermès, La Revue, n°3, CNRS Edition, Paris, 1999, p. 19.

²²⁸ *Ibid.*, p. 20.

²²⁹ « Le dispositif apparaît comme le concept par excellence de l'entre-deux. Or, l'entre-deux n'est pas fusion indifférenciée de deux pôles (liberté et contrainte, réalité et imaginaire, sujet et objet), mais attestation d'un espace de médiation irréductible entre ces ceux-ci. L'entre-deux ne dissout pas les pôles, il les met en relation. Le dispositif désigne le lieu d'une dialectique qui demande à être traitée pour elle-même et qui doit encore être véritablement thématisée. » *Ibid.*, p. 21-22.

²³⁰ « Objet lui-même d'ambiguïté et d'ambivalence, il se révélerait particulièrement à même d'exprimer, en la masquant, la quête — non sans angoisse — de supports et de repères culturels pour formuler ce que l'on est : sous le couvert d'une entité qui serait technique et ne le serait pas, de quelque chose qui serait producteur mais non réalisateur, qui serait mais ne serait pas seulement un moyen en vue d'une fin. » KLEIN, Annabelle, BRACKELAIRE, Jean-Luc, « Le dispositif: une aide aux identités en crise. » in *Mimesis : imiter, représenter, circuler, op.cit.*, p.71.

directrices, de référents éthiques, contraignants, une mise en ordre dessinant une totalité où l'on trouve — et où l'on se donne — le support, la force, la protection, la sécurité pour agir, y mettre du sien, engager sa mise, nous dirons plus loin s'actualiser, d'une façon jamais totale, toujours partielle. Nous y associons le concept de *rituel* pour indiquer que le cadre instaure un ordonnancement d'agissements, ou plutôt un espace de possibilités et d'impossibilités d'actes, une aire où il y a du jeu pour s'éprouver, dans tous les sens du mot, se mettre en acte, s'autoriser, se faire auteur de ce qui se passe.²³¹

Cette observation ne conduit pas à renier l'apport des études historiques, mais à l'inclure dans un champ d'études plus vaste. Notre travail consiste alors à dépasser une notion égologique du travail identitaire, de penser cette construction identitaire comme se produisant toujours dans le « contexte » d'un cadre qui norme l'énonciation. Cependant, ce cadre s'il impute une contrainte ne réduit pas l'individu à être absolument déterminé. C'est donc dans un « jeu de luttes » que doit être incluse notre étude de la construction ethoïque des individus exiliques. Réfléchissant à la possibilité d'ascrire à un agent une action, Ricœur remarque que la compréhension de l'agent, et donc des motifs et des causes de l'action, nécessite une maîtrise du réseau de son ancrage.

La maîtrise du réseau entier est comparable à l'apprentissage d'une langue et que, comprendre le mot « agent », c'est apprendre à le placer correctement dans le réseau.²³²

Cette métaphore nous engage à comprendre le phénomène exilique comme tissé dans un réseau large puisque le sujet exilique est complexe, c'est-à-dire que bien qu'une des racines de son exil appartient à l'Histoire de son pays, de sa culture, des relations internationales, nous ne pouvons contraindre notre étude à ce domaine-là. Cet excursus par les études historiques afin

²³¹ *Ibid.*, p. 76.

²³² RICŒUR, Paul, *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 1990, p.117.

de traiter des migrations internationales, nous permet de voir sur quel « contexte » apparaissent les communications que nous étudions, aussi il conviendra d'étudier la façon dont le sujet exilique s'approprié ce contexte pour le faire sien. En outre, nous retenons de la méthodologie historique la nécessité de la comparaison des migrations pour parvenir à un savoir permettant de différencier le singulier du général, de plus il nous faut penser l'enjeu que constitue selon Nancy Green le renouveau des études des migrations, l'introduction d'une observation au niveau *mezzo* : contenu entre l'étude macro et microscopique de la réalité. De ce fait notre étude devra osciller entre l'étude monographique, et l'étude du champ littéraire français voire mondial, afin de comprendre comment l'auteur parvient à se recréer un *lieu habitable* par et pour ses discours.

Les études sur les migrations se sont concentrées sur deux points : celle de la pensée en termes de flux, permettant de définir un cadre historique, et celle de l'étude des populations migratoires quant à leur intégration au sein de la nouvelle société²³³. Ces deux mouvements conduisent à déplacer le regard du chercheur non pas sur le sujet exilique, mais sur des logiques plus vastes : flux migratoires, politiques migratoires, sociologie de l'intégration ... Pour notre part, nous souhaitons étudier comment se transmet l'expérience exilique au sein de la nouvelle société de réception au travers la médiation littéraire. Aussi, pour effectuer ce passage d'études d'ensembles à celle des acteurs des mouvements migratoires, il faut selon nous, opérer la distinction entre migration et exil. Cette disjonction est présente au sein même de la lexicographie des deux termes. L'exil s'entend comme la « peine qui condamne quelqu'un à quitter son pays, avec interdiction d'y revenir, soit définitivement, soit pour un certain temps. »²³⁴ Tandis que la migration elle s'entend comme le « déplacement de personnes d'un lieu dans un autre, en particulier d'un pays (émigration) dans un autre (immigration) pour des raisons politiques, sociales, économiques ou personnelles, et qui est le fait soit d'une population entière, soit d'individus s'intégrant dans un phénomène de société plus large. »²³⁵ Comme on le voit, l'exil renvoie à un processus individuel et à une condamnation, alors que la migration s'entend comme flux. L'exil est un processus plus tourné vers l'individu, la migration, elle,

²³³ Voir par exemple : SCHNAPPER, Dominique, *La relation à l'autre, au cœur de la pensée sociologique*, NRF, Gallimard, Paris, 1998 ; SCHNAPPER, Dominique, *La France de l'intégration, sociologie de la nation en 1990*, Gallimard, Paris, 1990.

²³⁴ « Exil », *Trésor de la langue française*, <http://www.cnrtl.fr/definition/exil>

²³⁵ « Migration », *Trésor de la langue française*, <http://www.cnrtl.fr/definition/migration>

s'intéresse au déplacement. Alexis Nouss suggère ce déplacement conceptuel puisqu'il permettrait de déplacer la focale, de ne pas percevoir la migration comme un problème que doit juguler la société d'accueil, mais comme une expérience devant être communiquée.

Accepter une subjectivité fondée sur le phénomène exilique invite à inclure les migrants dans un vivre-ensemble-entre-humains plutôt que de les tolérer provisoirement dans un plan quinquennal. En d'autres termes, le migrant devient un sujet parce qu'un exilé.²³⁶

Ainsi, astreindre notre étude à celle de l'exil et non de la migration permet de s'intéresser à l'expérience ontologique et non au déplacement : à se concentrer sur l'acte d'habitabilité et non principalement à celui du déplacement. Ainsi, le migrant est à chaque fois un exilé lorsqu'on le comprend au travers les schèmes non plus seulement du déplacement, mais du vécu intériorisé de ces déplacements. Ce choix linguistique nous invite à nous pencher sur l'installation et l'inscription à partir du sujet en exil et non plus seulement à l'inscription de celui-ci face aux politiques migratoires. Cette expérience de l'exil, Alexis Nouss la conceptualise au travers de la notion d'*exilience*.

C'est par cette dimension qu'elle appelle la désignation néologique d'exilience qui insiste sur ses potentialités d'affirmation ou de résistance par lesquelles elle échappe au déterminisme exclusif de facteurs extérieurs. Nulle passivité dans l'exilience, elle ne marque ni un manque ni une perte, mais affirme un *ethos*.²³⁷

Au travers de *l'exilience*, le sujet de la migration n'est plus passif, mais devient acteur du phénomène au travers duquel il parvient à inscrire sa voix dans un espace « intersubjectif ». Aussi, cette conception nous invite à prendre compte les négociations sémantiques et les jeux

²³⁶ NOUSS, Alexis, « Enjeu et fondation des études exiliques ou Portrait de l'exilé », *Socio*, 5 | 2015, pp. 241-268.

²³⁷ *Idem*.

d'ethos mis en œuvre par le sujet exilique afin de parvenir à un espace cohabitable²³⁸. Étudier *l'exilience*, c'est étudier comment le sujet exilique transforme sa migration en expérience intime et la donne à connaître à autrui pour refonder dans un acte co-constructif une scène communicationnelle. Le vœu d'Alexis Nouss lorsqu'il fonde la notion d'exilience est alors de pouvoir voir émerger un savoir interdisciplinaire fonder sur l'expérience exilique :

Il permettrait de rassembler la variété des phénomènes migratoires sous un même système descriptif et herméneutique, de concilier les perspectives disciplinaires et d'élaborer un cadre conceptuel adéquat pour analyser les conditions spatio-temporelles des expériences exiliques et de leurs représentations.²³⁹

En se concentrant sur l'acteur des migrations, notre étude souhaite donc réfléchir à la façon dont celui-ci s'adapte à un cadre qui vient réguler son énonciation. Ainsi, la demande de reconnaissance et les adaptations nous conduisent à nous intéresser à la façon dont cette expérience limite peut devenir une expérience partageable et le motif d'une rencontre culturelle. Travailler sur les aires culturelles invite à ne pas se concentrer sur une seule discipline, mais à observer les rapports interhumains comme étant travaillés par la question de la mise en relation. Cette mise en relation est au cœur de la pensée de Francis Jacques, qui place cette notion au cœur du travail communicationnel.

Le monde auquel je suis est toujours un monde que je constitue avec l'autre de la manière la plus effective : un monde en commun. Celui-ci est l'ensemble de nos co-références, à ce titre il est effectivement partagé avec d'autres.²⁴⁰

Ainsi, tout acte de communication suppose la mise en relation avec autrui. Cette mise en relation

²³⁸ WOLTON, Dominique, *Informé n'est pas communiquer*, CNRS Edition, Paris, 2009, p.90.

²³⁹ NOUSS, Alexis, « Enjeu et fondation des études exiliques ou Portrait de l'exilé », *Socio*, 5 | 2015, pp. 241-268.

²⁴⁰ JACQUES, Francis, *Différence et subjectivité*, Aubier, Paris, 1982, p.124.